

# UNE HISTOIRE POLITIQUE DES LOIS SPÉCIALES: LES ORIGINES AUTORITAIRES DU NÉOLIBÉRALISME AU QUÉBEC

Une conférence de **Martin Petitclerc**, professeur, UQAM



Le 18 mai 2012, après une longue nuit de débats parlementaires, les députés réunis en séance extraordinaire ont adopté le projet de loi 78 – devenu la loi 12 – pour mettre fin à la plus importante grève étudiante de l'histoire québécoise. Critiquée par le Barreau du Québec, cette loi suspendait arbitrairement certaines règles de droit afin de «préserver la paix, l'ordre et la sécurité publique». Ce n'était pas la première loi spéciale de l'histoire québécoise. En fait, depuis 1964, soit l'année d'une réforme de la législation du travail qui devait renforcer le droit de grève, 39 projets de loi spéciale ont été adoptés au Québec pour suspendre les règles de droit et ordonner la fin d'une grève, généralement «légale», sous peine de sanctions très sévères. D'une initiative exceptionnelle, hautement contestée dans les années 1960, la loi spéciale est devenue un dispositif quasi permanent de gestion de la contestation sociale depuis les années 1980. Cette conférence analysera donc cette histoire de la législation d'exception qui est un élément essentiel pour comprendre l'histoire politique du Québec récent.

**ENTRÉE LIBRE. BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS!**

